



UNE POLITIQUE DE FORMATION À LA MAÎTRISE DE L'INFORMATION POUR L'ULB

SHERPA :

UN PARTENARIAT ENSEIGNANTS/BIBLIOTHÈQUES

Ce document est publié par les Archives et Bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles, sous la responsabilité de Jean-Pierre DEVROEY, Directeur. Il a été rédigé par François FRÉDÉRIC, coordinateur du Groupe Formation des Utilisateurs des A&B, en collaboration avec les membres du GFU et d'Alain LAMMÉ, conseiller pédagogique, cellule PRAC-TICE du Centre des Technologies au service de l'Enseignement (CTE).

<u>POURQUOI UNE FORMATION À LA MAÎTRISE DE L'INFORMATION ?</u>	3
AVANT D'ENTRER À L'UNIVERSITÉ	3
A L'UNIVERSITÉ	4
A L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES	5
<u>SHERPA</u>	7
<u>INTENTIONS ET CONTENUS D'UNE FORMATION À LA MAÎTRISE DE L'INFORMATION</u>	9
LES INTENTIONS D'UNE FORMATION À LA MAÎTRISE DE L'INFORMATION	9
LE PROFIL DE COMPÉTENCES SOUHAITABLES AU TERME D'UNE FORMATION UNIVERSITAIRE « LONGUE » (BA + MA)	10
COMPÉTENCES ATTENDUES AU TERME D'UNE FORMATION SUPÉRIEURE DE BASE	11
<u>MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE D'UNE FORMATION</u>	13
LES INGRÉDIENTS D'UN DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE	14
PROCESSUS D'ÉVALUATION	16
<u>LE REGARD DES ÉTUDIANTS AYANT SUIVI UNE FORMATION</u>	17
<u>DISPOSITIFS ET OUTILS DE FORMATION À LA MAÎTRISE DE L'INFORMATION EXISTANT À L'ULB</u>	18
PERSONNES RESSOURCES	18

« La formation, l'incitation et le support à la recherche sont la fonction primordiale d'une bibliothèque universitaire. La dématérialisation des médias scientifiques et [c]les formes nouvelles de communication savante invitent à relever de nouveaux défis : donner à tous les étudiants les clés de ces univers digitaux, former des acteurs et des utilisateurs lucides et critiques d'une information globale et massive¹. »

Face à l'abondance d'information et au risque d'« infobésité » ou de « désordre informationnel », il est désormais indispensable de doter l'étudiant des moyens de trouver, traiter, critiquer et exploiter une information utile, pertinente et de qualité.

« Information literacy », « éducation à l'information », « culture de l'information », « culture informationnelle », « usage de l'information », divers termes ou expressions pour définir une compétence :

« être compétent dans l'usage de l'information signifie que l'on sait reconnaître quand émerge un besoin d'information et que l'on est capable de trouver l'information adéquate, ainsi que de l'évaluer et de l'exploiter.² »

AVANT D'ENTRER À L'UNIVERSITÉ

Une étude belge³ menée auprès d'étudiants admis au premier cycle montre que « les résultats observés indiquent que le **niveau de performance documentaire** des étudiants qui arrivent dans l'enseignement supérieur, tel que mesuré par l'enquête est **faible** (...) Il apparaît par ailleurs clairement que l'utilisation d'Internet ou en tout cas la disposition d'une connexion Internet au cours des études secondaires n'améliore pas cette performance. L'analyse des réponses nous confirme par ailleurs que les étudiants qui quittent l'enseignement secondaire ne connaissent que très peu les possibilités de combiner les divers éléments d'une recherche, ne savent encore rien de la puissance des bases de données spécialisées et surtout semblent avoir des difficultés pour évaluer l'information. »

Une enquête québécoise (voir note 3) concluait, quant à elle : « bon nombre d'étudiants semblent mal connaître ou ne pas connaître du tout les éléments de base du processus de recherche documentaire ».

Ces lacunes ont un impact sur les travaux des étudiants, notamment :

- difficulté à repérer de l'information pertinente parce que les stratégies de recherche sont déficientes ;
- utilisation prépondérante des moteurs de recherche Internet au détriment des outils de recherche permettant de repérer des sources validées et de niveau approprié ;
- plagiat par ignorance des règles d'éthique documentaire.

A L'UNIVERSITÉ

Selon une autre étude, française : « sur 100 étudiants ayant suivi l'enseignement de documentation, on en retrouve 68 en licence deux ans plus tard (...), contre seulement 30 pour le sous-groupe qui n'a pas suivi cet enseignement ; de même 33% sont inscrits en maîtrise quatre ans plus tard (...), contre 15% pour les autres⁴. »

L'étude relève :

- l'acquisition d'un savoir-faire essentiel au « métier d'étudiant » : suivre une formation de méthodologie documentaire lorsqu'on est un étudiant de première année constitue un atout décisif car c'est un enseignement qui permet de se confronter de manière claire aux problèmes d'apprentissage des règles de l'enseignement supérieur ;
- mais aussi parce que ces apprentissages méthodologiques constituent un « instrument d'affiliation intellectuelle » au monde de la recherche et à l'enseignement supérieur. Plusieurs études considèrent d'ailleurs cette « affiliation » au milieu universitaire comme un des facteurs critiques de persévérance dans les études postsecondaires.

Les compétences à la maîtrise de l'information ne relèvent pas de ce qu'il est commun d'appeler les « soft skills », elles sont, au contraire, au cœur de la formation scientifique.

Transversales, elles ne peuvent se développer que par une pratique régulière et continue. L'incitation à cette pratique doit être constante dans le chef des enseignants qui motiveront les étudiants tant par l'exemple que par la réalisation de travaux mettant en œuvre ces compétences. Une exigence forte de la qualité des bibliographies des mémoires renforcera la perception de l'importance d'une formation à la méthodologie de la recherche documentaire.

Souvent, la formation documentaire, quand elle existe, ne tend à développer qu'un ensemble de savoir-faire de type technique or, si cette formation technique est indispensable, elle reste cependant insuffisante. La formation à la maîtrise de l'information ne peut se limiter à la seule formation à la recherche documentaire, elle doit aller bien au-delà, en amont et en aval de celle-ci.

En amont, prendre conscience de son besoin d'information est un des aspects les plus importants de la démarche d'accès à l'information. Intervenir à ce niveau est essentiel mais suppose une étroite collaboration entre les spécialistes de la documentation et les enseignants qui soumettent les problèmes aux étudiants.

En aval, la formation documentaire ne peut s'arrêter au moment où le document est obtenu. Elle a à intégrer les étapes de compréhension, critique et évaluation de l'information trouvée pour voir son adéquation aux besoins initiaux d'utilisation, de gestion et d'exploitation pour développer sa propre connaissance et recadrer son besoin documentaire initial en fonction de la connaissance nouvelle. Ici encore, la collaboration entre bibliothécaires et enseignants est indispensable.

Pour cela, la formation doit faire intervenir d'autres acteurs que le seul spécialiste de la documentation ; il y a là un partenariat à instaurer avec les enseignants. Le spécialiste de la documentation apportera un ensemble de techniques, de procédures et de stratégies qui sont propres à son métier et qui seront complémentaires à celles qu'apportera l'enseignant, spécialiste des contenus et de la méthodologie disciplinaire.

Pour bon nombre d'étudiants la faible valorisation des compétences en recherche documentaire à caractère scientifique et académique fait obstacle à l'acquisition de celles-ci. Elle pose la question du sens que ces étudiants peuvent lui accorder. L'engagement dans l'apprentissage dépend des perceptions, des dispositions par rapport au savoir enseigné et du moment où interviennent les formations. Selon les cas, l'étudiant peut avoir en perspective prioritaire soit la pratique du chercheur, soit celle du professionnel qu'il veut devenir ou qu'il se représente, soit, encore, au premier cycle, le développement des pratiques requises pour satisfaire aux exigences du savoir universitaire⁵. Un travail d'argumentation, de justification en profondeur du rôle de la recherche documentaire semble souvent nécessaire, même encore au deuxième cycle.

Les universités du réseau UNICA (dont l'ULB est membre), ont choisi, lors du séminaire d'Helsinki (mai 2006) de mettre l'accent sur la nécessité d'une formation à la maîtrise de l'information comme élément clé pour l'éducation et la recherche dans le cadre du Processus de Bologne ; celui-ci offrant l'opportunité d'une inscription de la formation documentaire dans le cursus universitaire⁶.

A L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

A l'ULB, la mission de formation à la maîtrise de l'information est assumée, de longue date, dans le cadre d'une coopération entre les Archives et Bibliothèques (A&B), d'une part, et les facultés et enseignants de l'autre.

Que l'on songe, par exemple, au partenariat entre la Bibliothèque de Droit et la Faculté, qui existe depuis 1987 : en BA2, les étudiants reçoivent, sous la forme de travaux pratiques dans la bibliothèque, une formation en recherche documentaire et en méthodologie juridique, de 10 heures, inscrite au programme des cours obligatoires ; depuis 2000 en BA1, les étudiants reçoivent une initiation de 2 heures au fonctionnement de la Bibliothèque de Droit, qui est intégrée dans le cours obligatoire de Méthodologie universitaire. Ces formations sont données par des étudiants-assistants de la Faculté, recrutés, formés et encadrés par la directrice de la bibliothèque concernée.

A la Bibliothèque des Sciences et Techniques, un cycle de formation à la méthodologie documentaire est donné par les formateurs de la bibliothèque aux étudiants de BA2, BA3 et de MA1 en Chimie, dans le cadre des travaux pratiques intégrés. Le programme des formations est élaboré en partenariat avec la section de Chimie afin de s'intégrer à la continuité des travaux pratiques en chimie. Ces formations sont obligatoires, sanctionnées et intégrées dans les heures de cours des enseignants (approximativement 10 heures par année d'étude).

En Médecine, un cours de recherche documentaire est inscrit, suite aux actions menées par la Bibliothèque des Sciences de la Santé, au programme des étudiants de BA2 (Sciences dentaires, Sciences vétérinaires et Science biomédicales).

Par ailleurs, les bibliothèques proposent de nombreuses actions de formation plus ponctuelles qui s'inscrivent dans le cadre d'enseignements ou sont proposées spontanément aux usagers (par exemple les séances d'initiation ouvertes à tous en début d'année académique organisées par la

Bibliothèque des Sciences humaines ou le Bureau de Référence de la BSH qui offre une formation personnalisée aux mémorants, doctorants et chercheurs en sciences humaines).

C'est toutefois la voie du partenariat avec les enseignants et l'inscription de la formation documentaire dans le cursus des étudiants qui est privilégiée et a conduit à la mise en place du projet Sherpa.

Mis en place en 2003, le projet Sherpa vise à guider les étudiants vers la maîtrise des techniques de recherche et des ressources documentaires en intégrant la pratique de celle-ci dans l'enseignement et en associant la formation documentaire à un besoin concret pour l'étudiant (réalisation d'un travail, du mémoire...).

Ce projet implique un partenariat entre un/des enseignant(s) et les Archives et Bibliothèques. Le premier prend en charge le projet pédagogique : la préparation du travail de recherche, sa définition et sa validation. Les secondes assument la formation à la recherche documentaire et à la maîtrise des techniques requises. Pour ce faire, les A&B disposent d'une équipe d'assistants chargés d'exercices et d'étudiants-tuteurs. Les assistants chargés d'exercices participent chacun à un projet à destination d'un public étudiant spécifique, en étroite collaboration avec le ou les professeurs partenaires. Ils sont chargés de la formation documentaire des étudiants et de l'encadrement de tuteurs. Les tuteurs (également formés à la recherche documentaire) assurent le suivi rapproché et l'aide individuelle des étudiants dans la réalisation de leur travail.

Une première évaluation du projet Sherpa dans son ensemble (menée en 2005/06) a montré que, outre le manque de motivation, des difficultés diverses peuvent faire obstacle à l'acquisition d'une maîtrise de la recherche documentaire. Elles sont de deux types, qui s'interpénètrent, voire se recouvrent :

A. DES DIFFICULTÉS LIÉES SPÉCIFIQUEMENT AUX COMPOSANTES DE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE, TELLES QUE :

- prendre conscience de l'utilité d'une formation documentaire,
- distinguer les différents outils de recherche,
- respecter des normes de rédaction d'une bibliographie,
- déceler les indices de validité d'une source,
- évaluer la pertinence de l'information sur Internet.

B. DES DIFFICULTÉS RÉVÉLATRICES DE CARENCES DANS D'AUTRES DOMAINES DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE :

- percevoir le lien à établir entre une formation documentaire et d'autres enseignements suivis,
- choisir les termes adéquats au domaine de recherche en raison d'une faible maîtrise du vocabulaire spécifique de la discipline,
- maîtriser suffisamment la langue anglaise,
- maîtriser les principes de la rédaction scientifique.

LES INTENTIONS D'UNE FORMATION À LA MAÎTRISE DE L'INFORMATION

Concevoir une formation suppose de déterminer dans un premier temps un profil de compétences intégrées souhaitables en fin de cursus, puis, de manière plus spécifique, les savoir-faire et attitudes qui seront évalués à tel ou tel terme de ce cursus.

Les intentions pédagogiques d'une formation documentaire au terme d'un cursus universitaire, non limité au premier cycle, s'intègrent dans un ensemble plus vaste : celui qui correspond à l'ambition de former des professionnels de la démarche scientifique.

Etre compétent dans l'usage de l'information :

« Une personne compétente dans l'usage de l'information doit pouvoir reconnaître quand émerge un besoin d'information, et être capable de trouver l'information adéquate, de l'évaluer et de l'utiliser efficacement. En somme, ce sont des personnes qui ont appris à apprendre. Ils savent apprendre parce qu'ils savent comment trouver l'information et comment l'utiliser en sorte de transmettre ce savoir à d'autres. Ils sont préparés à apprendre tout au long de leur vie, car ils sont toujours en mesure de trouver les informations réclamées par la tâche ou la décision qui se présente⁷. »

LE PROFIL DE COMPÉTENCES SOUHAITABLES AU TERME D'UNE FORMATION UNIVERSITAIRE « LONGUE » (BA + MA)

Les compétences souhaitables dans le domaine de la recherche documentaire au terme d'une formation universitaire « longue » (BA+MA), s'inspirent des référentiels de compétences internationaux dans le domaine⁸. L'étudiant compétent dans l'usage de l'information :

1. sait reconnaître un besoin d'information et détermine la nature et l'étendue de l'information dont il a besoin ;
2. se procure l'information dont il a besoin de manière efficace et rentable ;
3. évalue l'information et ses sources de manière critique ; il insère l'information sélectionnée à ses connaissances et à son système de valeurs ;
4. individuellement ou au sein d'un groupe, il utilise efficacement l'information pour atteindre un objectif précis ;
5. parce qu'il a connaissance de la plupart des questions d'ordre économique, juridique et social qui entourent l'usage de l'information, il accède à l'information et l'utilise dans le respect des règles éthiques et juridiques.

Ces compétences peuvent se formuler en aptitudes plus précises, on parlera alors de capacité à :

1. identifier un besoin d'information particulier,
2. reconnaître les moyens de réduire le « déficit » d'information,
3. définir des stratégies de localisation de l'information,
4. trouver l'information et y accéder,
5. comparer et évaluer les informations obtenues à partir de sources différentes,
6. organiser les informations, les utiliser et les communiquer à l'aide de moyens adaptés,
7. synthétiser les informations disponibles et en tirer parti pour contribuer à la création de connaissances nouvelles.

COMPÉTENCES ATTENDUES AU TERME D'UNE FORMATION SUPÉRIEURE DE BASE

Les principales compétences attendues dans le domaine de la recherche documentaire peuvent se répartir en fonction du niveau d'études, sans pour autant qu'il y ait étanchéité complète entre les niveaux.

A. AU TERME DES TROIS ANNÉES MENANT AU BACHELOR (BA) À L'ULB

L'étudiant devrait pouvoir :

- élaborer une équation de recherche,
- exploiter le catalogue de l'ULB (Cible), y compris l'accès à la version électronique de documents quand elle existe (périodiques électroniques, versions numérisées d'ouvrages, bases de données, ...),
- recourir à l'ensemble diversifié des ressources documentaires des bibliothèques, y compris la documentation traditionnelle sur support papier (encyclopédies, dictionnaires, manuels, atlas, revues, ...),
- choisir et exploiter à bon escient des outils plus spécialisés ou plus élaborés (bases de données, plateformes de périodiques électroniques),
- interroger des outils documentaires et exploiter la documentation trouvée en anglais,
- rédiger des références bibliographiques selon des normes admises,
- évaluer la validité de l'information trouvée, particulièrement sur Internet.

B. AU TERME DES DEUX ANNÉES MENANT AU MASTER (MA) À L'ULB

La formation au master doit aller dans le sens d'un approfondissement des compétences acquises en BA (avec, notamment, un niveau d'exigence élevé quant à la rigueur de la bibliographie des travaux et du mémoire) et d'une plus grande autonomie dans l'utilisation de ressources documentaires spécialisées diversifiées. Il faut, en outre, développer certaines compétences spécifiques :

Les étudiants devraient pouvoir :

- mettre en œuvre des stratégies efficaces de recherche de l'information,
- adopter les principes éthiques et déontologiques qu'implique l'exercice de la recherche et de la publication scientifique,
- pouvoir analyser des articles avec esprit critique,
- choisir et exploiter à bon escient les principales sources d'information de leur discipline, sur base d'une vision encyclopédique de ces sources,
- maîtriser un outil de gestion bibliographique,
- connaître, voire mettre en œuvre les règles de fonctionnement de l'édition scientifique.

C. ULTÉRIEUREMENT

Des formules de recyclage doivent être proposées aux doctorants, voire aux chercheurs et aux enseignants, pour leur permettre de suivre l'évolution des technologies documentaires et de mieux intégrer celles-ci dans leur pratique de recherche.

Les ensembles de compétences mentionnés ci-dessus ne peuvent constituer de manière standardisée des programmes types pour toute faculté, tout niveau, tout public. Elaborer un projet de formation adaptée suppose de prendre en compte diverses facettes de contexte.

- La diversité des acteurs impliqués dans le projet de formation : le statut et le rôle du professeur responsable académique, de l'assistant chargé d'exercices, de l'étudiant-tuteur.
- Le secteur disciplinaire du cursus considéré (la recherche documentaire apparaît plus valorisée et mieux ancrée dans telle entité que dans telle autre).
- La « culture » facultaire ; notamment la manière dont – à l'ère de Bologne – la notion de « travail personnel » de l'étudiant est interprétée.
- La manière dont l'étudiant perçoit l'utilité de l'objet de formation.
- La manière dont l'étudiant perçoit la pertinence des modalités d'organisation de la formation (son moment, ses exigences, son ampleur, sa forme didactique,...).
- L'équipement matériel disponible (en ce compris la disposition des locaux, l'accès aux salles informatiques, aux ressources documentaires, ...).
- L'état initial des compétences ou attitudes plus générales qui contribuent à celles de la recherche documentaire.

Indépendamment de ces facettes de contexte, il apparaît que deux grands principes complémentaires, liés à l'apprentissage, sont également à prendre en considération :

- L'étalement de la formation dans le cursus, et ce à plusieurs niveaux :
 - au sein de l'année d'étude considérée (compte tenu de l'ampleur des autres travaux demandés, par exemple) ;
au sein du cycle d'étude (pour permettre une progressivité dans l'apport des informations et leur appropriation pratique) ;
 - au sein du cursus universitaire « long » (BA+MA) pour être en adéquation avec les besoins spécifiques liés à une étape du cursus (exemples : découvrir la richesse des ressources disponibles en début de BA ; établir une bibliographie correctement présentée pour un travail de fin de BA ; exploiter des ressources documentaires spécialisées et établir une bibliographie pointue pour un travail visant l'expertise en fin de MA).
- L'intégration de la formation documentaire, au fil du cursus, au sein des divers enseignements, permettant un entretien des compétences (« piqûre de rappel ») et des transferts interdisciplinaires. Il faut veiller à une forte intégration de la formation documentaire dans l'enseignement de la section par l'intermédiaire d'un cours associé (partenariat formateur documentaire / enseignant), pour que les étudiants comprennent le sens de ce partenariat et ne considèrent pas la formation documentaire comme distincte du/des cours auquel elle est associée.

LES INGRÉDIENTS D'UN DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE

Pour un enseignement donné consacré à la recherche documentaire à un moment du cursus, tel que proposé par le dispositif Sherpa, on peut décrire un dispositif d'étude proposé aux étudiants en fonction de trois composantes :

- A. LES SÉANCES COLLECTIVES : COURS EX CATHEDRA OU TRAVAUX PRATIQUES (AVEC APPORT D'INFORMATION SUR LES OUTILS ET MÉTHODES DE RECHERCHE) ;
- B. LA PART DE TRAVAIL PERSONNEL ATTENDU DE L'ÉTUDIANT ;
- C. LES SOUTIENS OFFERTS AUX ÉTUDIANTS POUR APPRENDRE ET POUR LES AIDER À SURMONTER LES DIFFICULTÉS DÉJÀ MENTIONNÉES.

A. THÉORIE EN SÉANCES COLLECTIVES

L'exposé ou le cours théorique ex cathedra présentant des cas de recherche concrets, illustratifs des divers moments de la démarche documentaire est utile pour une séance d'introduction commune à tous les étudiants. Que ce soit le professeur partenaire ou un assistant qui donne cette séance en duo avec l'AEx en renforce la crédibilité aux yeux des étudiants et montre mieux l'intégration de la formation documentaire dans le cours.

Les travaux pratiques, donnés par l'AEx, en petit groupe, en salle informatique, sont utilisés pour l'apprentissage des outils et pour les exercices, sur base des travaux demandés par les professeurs partenaires. Des supports écrits, distribués aux étudiants avant ou en séance, allégeront la part des exposés techniques et permettront de consacrer plus de temps aux activités pratiques. L'AEx peut être secondé par un ou plusieurs étudiants-tuteurs. Le soutien que ceux-ci apportent relève essentiellement des procédures techniques et de l'exploitation des fonctionnalités des logiciels.

B. TRAVAIL PERSONNEL

La part de travail personnel à accomplir en dehors des séances encadrées, est indispensable. Si le travail d'apprentissage est avant tout l'affaire de l'étudiant, un certain nombre de conditions de réalisation relèvent cependant du responsable académique :

- la prise en compte de ce travail dans le nombre de crédits E.C.T.S. annoncés pour l'enseignement auquel la formation documentaire est rattachée ;
- la prise en compte de la somme des travaux demandés durant le semestre pour l'ensemble des enseignements de l'année d'étude ;
- la possibilité pratique pour l'étudiant de travailler, seul ou en groupe, en un lieu de l'université équipé du matériel requis, nonobstant la possibilité de réaliser le travail ailleurs.

C. TYPES DE SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS

Pour aider les étudiants dans leur apprentissage et tenter de faire face à leurs difficultés, plusieurs modalités de soutien existent.

Supports écrits

Nul doute que ces outils contribuent à l'apprentissage, et que leur contenu mérite une grande attention. Ainsi, il faut veiller à

- mettre ces documents écrits à disposition des étudiants dès le début de la formation ;
- les exploiter et les faire exploiter lors des séances théoriques autant que pratiques ;
- y intégrer des exemples et/ou exercices adaptés aux spécificités des disciplines étudiées par le public concerné.

De nombreux supports de cette nature (manuels, tutoriels, cours en ligne) sont disponibles sur le site web des Archives et Bibliothèques⁹.

Permanences

Par permanence on entend classiquement des moments – organisés en dehors des heures de séances normales – durant lesquels les étudiants, individuellement ou par petits groupes, peuvent rencontrer les personnes ressources, et solliciter leur aide pour des questions relatives aux différents contenus de la formation (théorie, exercices, ...).

Par ailleurs la formule du forum sur site web – que le dispositif *Université virtuelle* de l'ULB permet d'organiser techniquement – pourrait également être exploitée. Cette formule offre l'intérêt de permettre un soutien mutuel entre étudiants au sein de larges effectifs, mais aussi la contrainte de devoir être animée par un enseignant pour en garantir la crédibilité et la validité des informations échangées.

Une formule de permanence personnalisée est en outre proposée pour les étudiants de maîtrise, en vue de la réalisation du mémoire, aux doctorants et, plus largement, aux chercheurs et aux enseignants dans le cadre du Bureau de Référence des A&B.

Ateliers

Au sein d'un enseignement à la recherche documentaire, un AEx peut proposer aux étudiants des moments d'atelier facultatif, en complément aux séances de travaux pratiques. Ces temps peuvent s'intégrer dans celui du travail personnel.

Plusieurs situations d'étude peuvent être envisagées :

- l'étudiant, seul ou en groupe, est muni de consignes de travail préalablement communiquées ;

- l'étudiant, seul ou en groupe, peut recevoir ou accéder à des consignes d'exercices sur place ;
- l'étudiant ne reçoit pas de consignes et auto-dirige son travail, son étude, son entraînement.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Pour renforcer la motivation des étudiants, il est très important de procéder à une évaluation de la maîtrise de la recherche documentaire, soit sur base d'un travail demandé à l'étudiant et dont une partie de la cote sera affectée à la bibliographie – les AEx formateurs peuvent être associés à la correction de cette partie du travail –, soit en précisant, voire en révisant à la hausse les exigences de qualité et de présentation des bibliographies des travaux et mémoires.

Interrogés à l'issue de la formation Sherpa, certains étudiants relèvent des aspects positifs pour :

- l'acquisition de la démarche de recherche.

Citations : « meilleure compréhension de comment axer ma recherche », « j'ai appris à trouver des bons mots clés qui m'ont aidé à établir une équation de recherche », « donne les bases permettant des recherches bibliographiques efficaces »...

- pour la découverte des outils documentaires.

Citations : « découverte du fonctionnement de certains outils de recherche », « permet de connaître des outils de recherche documentaire inconnus auparavant »,...

- y intégrer des exemples et/ou exercices adaptés aux spécificités des disciplines pour la rédaction d'une bibliographie.

Citations : « la recherche bibliographique nous semble plus familière après », ...

- la découverte d'Internet et l'importance d'évaluer la validité des sources.

Citations : « meilleure connaissance du web », « découverte d'astuces de recherches sur le web », « m'a donné des clés pour mieux évaluer l'information trouvée sur le net », ...

- la préparation au mémoire ou aux divers travaux.

Citations : « atout pour notre mémoire » ; « recherches facilitées pour le mémoire »,...

- Le Groupe Formation des Utilisateurs des Archives et Bibliothèques de l'ULB :
 - François Frédéric – CP 181 – 02/650.44.36 – ffrancoi@ulb.ac.be
- Le site WEB des A&B : <http://www.bib.ulb.ac.be/>
- Question ? (service de référence électronique en ligne) :
 - <http://www.bib.ulb.ac.be/fr/services-en-ligne/question/index.html>
- Bureau de référence en Sciences humaines :
 - <http://www.bib.ulb.ac.be/fr/aide/bureau-de-reference-bsh/index.html>
- Les aides, manuels en ligne :
 - <http://www.bib.ulb.ac.be/fr/formations-et-visites/tutoriels/index.html>
- DOCUPOLE (cours en ligne d'initiation à la recherche documentaire, sur l'Université virtuelle de l'ULB) : nom d'utilisateur (public) : docupole / mot de passe : docupole
 - <http://uv.ulb.ac.be/>

PERSONNES RESSOURCES

Le Groupe Formation des Utilisateurs des Archives et Bibliothèques de l'ULB :

- coordination : François Frédéric – CP 181 – 02/650.44.36 – ffrancoi@ulb.ac.be
- Bibliothèque des Sciences Humaines : idem
- Bibliothèque de Droit : Marianne Xhoffer-Wolf – CP 138 – 02/650.39.47 – mxhoffer@ulb.ac.be
- Bibliothèque des Sciences de la Santé : Bérengère Schietse – CP 607 – 02/555.46.91 – bschiets@ulb.ac.be
- Bibliothèque des Sciences et Techniques : Dominique Lerinckx – CP 174 – 02/650.43.90 – dlerinck@ulb.ac.be

PRAC-TICE : cellule du Centre des Technologies au service de l'Enseignement (CTE) en charge de la formation des enseignants aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), partenaire du Groupe Formation des Utilisateurs.

- Alain Lammé – CP 160/26 – 02/650.54.54 – alamme@ulb.ac.be

RÉFÉRENCES :

Outre la bibliographie ci-dessous, ce document se base sur les rapports d'évaluation du projet Sherpa réalisés en 2006 :

FRÉDÉRIC F., LECLOUX S., DE JONGE C., LAMMÉ A., *Projet Sherpa 2003/2006* :

- 1^{er} rapport d'évaluation du projet en vue de sa pérennisation, février 2006
- 2^{ème} rapport d'évaluation du projet en vue de sa pérennisation, mai 2006
- 3^{ème} rapport d'évaluation du projet en vue de sa pérennisation, septembre 2006.

Ces rapports n'ont pas été publiés ; ils peuvent être obtenus en s'adressant à François FRÉDÉRIC – BSH – CP 181 – (32)-02-650.44.36 – ffrancoi@ulb.ac.be

- ¹ DEVROEY J.-P., *A la croisée des savoirs. Les Bibliothèques de l'ULB*, ULB, Bibliothèques, 2006, p.3. En ligne : http://www.bib.ulb.ac.be/fileadmin/user_upload/Web_Bibliotheques/documents/Brochure-Bibs.pdf
- ² BERNHARD P., « Apprendre à “maîtriser” l'information : des habilités indispensables dans une “société du savoir” », *Education et francophonie*, 1998, 26, p.1. En ligne : <http://www.acelf.ca/revue/XXVI-1/articles/09-bernhard.htm>
- ³ THIRION P. et POCHET B. (dir), *Enquête sur les compétences documentaires et informationnelles des étudiants qui accèdent à l'enseignement supérieur en Communauté française de Belgique Rapport de Synthèse*, CIUF – Groupe EduDOC, 2008. En ligne : <http://www.edudoc.be/synthese.pdf>. Cette étude belge francophone rejoint les conclusions d'une étude québécoise faite en 2003 pour le compte de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec – CREPUQ : MITTERMEYER D., QUIRION D., *Etude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises*. Québec, CREPUQ, 2003. En ligne : http://www.crepuq.qc.ca/article.php3?id_article=471&lang=fr
- ⁴ COULON A., *Penser, classer, catégoriser : l'efficacité de l'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires*. Paris, Université de Paris 8, Laboratoire de Recherches Ethnométhodologiques, 1999.
- ⁵ CAFFIEAUX C., COMPÈRE D., LAMMÉ A., PERSENAIRE E., PHILIPPE J., REY B., WALLENBORN G., *Étude épistémologique, didactique et textuelle des savoirs enseignés à l'Université et dans les Hautes Ecoles*. Rapport de recherche commanditée. Bruxelles, Ministère de la Communauté française de Belgique, Ministère de l'Enseignement supérieur, 2003. En ligne : <http://www.enseignement.be/prof/dossiers/recheduc/rech1.asp?page=2>
- ⁶ UNICA member universities are encouraged to :
Regarding information literacy issues:
 - Pay attention to information literacy competency as a key element in education, research and life-long learning.
 - Develop information literacy programmes primarily with reference to learners' needs and the related pedagogical purposes and outcomes.
 - Engage in research as to how the efficacy of information literacy learning programmes can be measured.

UNICA Seminar – University of Helsinki, “Trends in education and research: developing skills and communication across Europe. Conclusions and recommendations”, May 18-19, 2006, p. 3. En ligne : http://www.ulb.ac.be/unica/docs/librarians_2006_conclusions.pdf

- ⁷ American Library Association, Presidential Committee on Information Literacy, *Final Report*, 1989. En ligne : <http://www.ala.org/ala/acrl/acrlpubs/whitepapers/presidential.htm>
- ⁸ Cités dans le « Rapport 2 » : référentiels de compétence de l'Association of College and Research Libraries (ACRL), Etats-Unis : www.acrl.org ; de la Society of College, National and University Librarians (Sconul), Grande-Bretagne : www.sconul.ac.uk ; les compétences évoquées dans la politique de formation des Bibliothèques de l'Université de Montréal, Canada : Université de Montréal, Direction des Bibliothèques, *Apprivoiser l'information pour réussir*, 2004. En ligne : www.bib.umontreal.ca/db/apprivoiser-information-reussir_2004.pdf ; ainsi que *Erudist*, le *Référentiel de compétences pour le métier d'étudiant* du Service Interétablissements de Coopération Documentaire - SICD 2, Grenoble, France, <http://www.erudist.fr/>
- ⁹ Voir sur le site des A&B : <http://www.bib.ulb.ac.be/fr/formations-et-visites/tutoriels/index.html>